

Province de Québec
Municipalité de Chartierville

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la municipalité de Chartierville le lundi 6 mars 2023 à la salle du conseil de la municipalité de Chartierville, sous la présidence du maire suppléant M. Claude Sévigny.

1. Ouverture de la séance :

Le maire suppléant M. Claude Sévigny constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.

Sont présents :

Mme Joane Dubé, conseiller poste #1
M. Simon Lafrenière, conseiller poste #2
M. Frédéric Landry, conseiller #4
M. Claude Sévigny, conseiller #5
Mme Lise Bellehumeur, conseillère poste #6

La directrice générale et greffière-trésorière, Mme Paméla Blais, est aussi présente.

Absent : M. Denis Dion, maire
M. Jean Bellehumeur, conseiller poste #3

2. Adoption de l'ordre du jour :

23-3847

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Période de questions portant seulement sur les sujets au présent ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 janvier 2023 et de la séance régulière du 6 février 2023.
5. Adoption des revenus & dépenses.
6. Rapport du Maire.
7. Rapport des comités *ad hoc*.
8. Informations, correspondance & demandes diverses :
 - 8.1. Résolution – Dépôt des états financiers 2022
 - 8.2. Résolution – Rapport annuel incendie 2022
 - 8.3. Résolution – PAVL entretien 2022
 - 8.4. Résolution – Signataire PTMOBC
 - 8.5. Résolution – Renouvellement des contrats Panneau Bleu CICM et CIMO
 - 8.6. Résolution – Engagement Anekdote - 10 attraits
 - 8.7. Résolution – Ombrière
 - 8.8. Résolution – Budget Journée Cabane
 - 8.9. Résolution – Autorisation d'engagement d'un ingénieur pour le projet ascenseur et annexe au Pavillon des Loisirs
 - 8.10. Résolution – Fixation du coût du loyer – logement 31
 - 8.11. Résolution – Avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles
9. Période de questions.
10. Affaires nouvelles.
11. Levée de l'assemblée.

3. Période de questions portant uniquement sur les sujets au présent ordre du jour

Aucune question n'est posée.

4. Adoption du procès-verbal :

23-3848

Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 16 janvier 2023 et de la séance régulière du 6 février 2023.

5. Adoption des revenus & dépenses :

23-3849

Il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Joane Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 28 février 2023 pour un total des dépenses d'une somme de 115 567,27 \$ et un total des revenus d'une somme de 28 729,82 \$.

6. Rapport du Maire :

Le maire Denis Dion est absent.

7. Rapport des comités ad hoc :

M. Frédéric Landry informe qu'il ne reste plus que la mise en page finale et l'insertion de photographies à la politique MADA et que par la suite celle-ci sera publicisée aux citoyens. De plus, M. Landry confirme le retour de la distribution de pousses d'arbres en mai 2023 dans le cadre du mois de l'arbre et de la forêt.

M. Simon Lafrenière donne de l'information au sujet d'un projet d'annexe au Pavillon des loisirs qui inclurait, entre autres, un abri pour les patineurs.

Mme Lise Bellehumeur fait un retour sur la journée Relâche ton fou du 25 février dernier ainsi que sur la soirée Ballerroom. Celle-ci informe qu'il y aura encore cette année une journée cabane à sucre le 22 avril 2023 et que la salle de sport est prête pour une ouverture très prochainement.

8. Informations, correspondances et demandes diverses :

23-3850

8.1. Résolution – Dépôt des états financiers 2022

Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé de déposer les états financiers 2022 de la municipalité de Chartierville par la firme Raymond Chabot Grant Thornton et que ceux-ci seront disponibles pour consultation au bureau municipal sur les heures régulières d'ouverture.

Adopté à l'unanimité

23-3851

8.2. Résolution – Rapport annuel incendie 2022

CONSIDÉRANT QUE le rapport de l'année 2022 est complété et prêt à être déposé au ministère de la Sécurité publique selon leurs exigences ;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par M. Frédéric Landry, appuyé par Mme Lise Bellehumeur et résolu à l'unanimité que le Conseil de la municipalité de Chartierville accepte le rapport annuel du service incendie de Chartierville pour l'année 2022 afin de répondre aux exigences du Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC du Haut-Saint-François.

Adopté à l'unanimité

23-3852

8.3. Résolution – PAVL entretien 2022

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 126 599 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2022;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de M. Simon Lafrenière, appuyé par M. Frédéric Landry, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Chartierville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité

23-3853

8.4. Résolution – Signataire PTMOBC

Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite déposer un projet au volet 2 du programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC);

Attendu que les objectifs du programme visent la réduction de la quantité de matières organiques destinées à l'élimination afin de favoriser la réalisation des objectifs environnementaux prévus dans la PQGMR ainsi que réduire les émissions de GES afin de contribuer aux objectifs québécois en matière de lutte contre les changements climatiques.

Attendu que le volet 2 du programme permet aux demandeurs admissibles de se prévaloir de l'aide financière pour l'acquisition d'équipements de collectes de matières organiques

Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Frédéric Landry

D'autoriser la directrice générale et greffière trésorière de présenter une demande pour le volet 2 du PRMOBC et que celle-ci soit autorisée à signer au nom de la municipalité tous les documents requis à la demande.

- Adopté à l'unanimité
- 23-3854** *8.5. Résolution – Renouvellement des contrats Panneau Bleu CICM et CIMO*
Attendu que les contrats de signalisation du Centre d'interprétation de la Côte Magnétique (CICM) et du Centre d'interprétation de la Mine d'Or (CIMIO) avec l'Alliance de l'industrie touristique du Québec / Panneau bleu viennent à échéance en mai 2023;
- Il est proposé par M. Simon Lafrenière, appuyé par Mme Joane Dubé
- De renouveler les dits contrats pour un montant annuel de 608,51 \$ taxes en sus chacun.
- Adopté à l'unanimité
- 23-3855** *8.6. Résolution – Engagement Anekdote - 10 attraits*
Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par M. Frédéric Landry d'accepter l'offre de la compagnie Anekdote pour l'achat et l'élaboration de 10 attraits tel que proposé dans la soumission reçue par courriel le 1^{er} février 2023.
- Adopté à l'unanimité
- 23-3856** *8.7. Résolution – Ombrière*
Attendu que dans le cadre du programme d'aide financière de Voisins Solidaire, la municipalité s'est engagée à développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés;
- Il est proposé par Mme Lise Bellehumeur, appuyé par M. Simon Lafrenière
- D'accepter la soumission d'Ébénisterie Patrick Goyette pour la confection d'une ombrière qui sera installée au parc municipal afin de répondre aux engagements de la municipalité.
- Adopté à l'unanimité
- 23-3857** *8.8. Résolution – Budget Journée Cabane*
Il est proposé par M. Frédéric Landry appuyé par Mme Joane Dubé d'accorder un budget de 2 000 \$ au comité Loisirs pour l'organisation de la journée Cabane à sucre 2023.
- Adopté à l'unanimité
- 23-3858** *8.9. Résolution – Autorisation d'engagement d'un ingénieur pour le projet ascenseur et annexe au Pavillon des Loisirs*
Attendu que la municipalité de Chartierville souhaite faire l'installation d'un ascenseur au centre communautaire;
- Attendu que la municipalité souhaite faire la construction d'un bâtiment annexe au pavillon des loisirs;
- Il est proposé par Mme Joane Dubé, appuyé par Mme Lise Bellehumeur
- D'autoriser la directrice générale à faire appel aux services d'un ingénieur pour l'élaboration des plans et devis pour les projets mentionnés.
- Adopté à l'unanimité
- 23-3859** *8.10. Résolution – Fixation du coût du loyer – logement 31*
Il est proposé par M. Simon Lafrenière et appuyé par M. Frédéric Landry de fixer le coût du loyer 31 au montant de 658 \$ par mois et sujet à une augmentation au 1^{er} juillet 2024.
- Adopté à l'unanimité
- 23-3860** *8.11. Résolution – Avis de motion et dépôt du projet de règlement relatif à la démolition d'immeubles*
Un avis de motion est donné par Mme Joane Dubé pour le règlement numéro 2023-02 Règlement relatif à la démolition d'immeubles avec demande de dispense de lecture lorsqu'il sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil municipal. Un projet pour ledit règlement est également déposé.

9. Période de questions :

La période de question ouvre à 19 h 30 :

1. Y a-t-il du développement concernant la location court terme?

2. Est-ce que la municipalité a un règlement pour le délabrement des résidences?

La période de question est close à 19 h 37.

10. Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle n'est présentée.

11. Levée de la séance :

La séance est levée à 19 h 37 par M. Frédéric Landry.

23-3861

Claude Sévigny
Maire suppléant

Paméla Blais
Directrice générale et greffière trésorière

